



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE DE LORRAINE TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2024 À 19 H 30, AU CENTRE CULTUREL LAURENT G. BELLEY

### SONT PRÉSENTS :

Siège no 1 - Mme Martine Guilbault, conseillère  
Siège no 2 - M. Pierre Barrette, conseiller  
Siège no 3 - Mme Diane Desjardins Lavallée, conseillère  
Siège no 4 - M. Jocelyn Proulx, conseiller  
Siège no 5 - Mme Lyne Rémillard, conseillère

**Formant quorum** sous la présidence de monsieur le maire suppléant Patrick Archambault

### SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Sylvain Allard, directeur général adjoint  
Me Gabrielle Ethier-Raulin, directrice des Services juridiques et greffière  
Mme Julie Dufour, directrice du Service des finances et trésorière  
Mme Josiane Cyr, directrice du Service des communications et des relations citoyennes

### EST ABSENT :

Monsieur le maire Jean Comtois

1.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'avis de convocation de cette séance extraordinaire a été transmis conformément aux articles 323 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*. Tous les membres du conseil présents à cette séance extraordinaire renoncent à l'avis de convocation de cette séance conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*.

Monsieur le maire suppléant constate le quorum et déclare la séance ouverte, il est 19 h 34.

### **MOT D'OUVERTURE DU MAIRE SUPPLÉANT PATRICK ARCHAMBAULT**

*Les membres du Conseil municipal et notre directeur général adjoint, Sylvain Allard, m'accompagnent ce soir pour vous présenter le fruit du travail rigoureux qui a débuté en septembre dernier par notre équipe municipale pour la préparation budgétaire 2025. À tour de rôle, nous vous présenterons le bilan de nos réalisations 2024, les détails relatifs au tout nouveau rôle triennal d'évaluation et sa relation avec le compte de taxes et nous aborderons également les investissements et les projets à venir pour 2025.*

*Cette année, l'exercice budgétaire a été teintée par un nouveau rôle d'évaluation triennal qui présente une hausse historique. Évidemment, l'augmentation des valeurs foncières à Lorraine est une excellente nouvelle pour nos résidentes et nos résidents. Cela témoigne de la qualité de notre marché immobilier et de l'attractivité de notre Ville.*

*Par contre, avec cette augmentation, notre équipe avait un véritable défi : amoindrir l'impact financier sur le compte de taxes pour les citoyennes et les citoyens de Lorraine.*

*Notre conseil municipal souhaite assurer la qualité des infrastructures et des services, et ce, malgré le contexte économique inflationniste des dernières années, le nouveau rôle et la hausse des quotes-parts et des ententes intermunicipales. Lorraine est reconnue pour son niveau qualité de vie supérieur et son territoire sécuritaire et c'est dans cette optique que le budget 2025 a été réalisé. Garantir un avenir stable pour notre municipalité, préserver le pouvoir d'achat des citoyennes et citoyens et surtout optimiser les dépenses en maximisant chaque dollar investi.*

*C'est un travail rigoureux que nous avons réalisé nous permettant d'équilibrer le compte de taxes moyen et de limiter la hausse du taux combiné.*

*Au nom du conseil municipal, je tiens à souligner tous les efforts qui ont été mis dans la préparation budgétaire afin de préserver le pouvoir d'achat des Lorraines et des Lorrains. Découvrons ensemble les détails de notre approche responsable qui nous a permis d'arriver à un budget équilibré pour l'année 2025.*



No de résolution  
ou annotation

## LES GRANDES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2024

- La planification de projet associée à la construction d'un polydôme au parc Lorraine;
- La réfection de plusieurs conduites de rues, des fossés, des places et des placettes;
- La réparation de la passerelle de la Route verte;
- L'étude en lien avec de l'ajout de signalisation et de marquage;
- La revitalisation de parcs et de terrains de jeux (réfection du parc des Épinettes);
- La réfection des sentiers des parcs, passerelles, etc.;
- L'acquisition de terrains dans la Forêt du Grand Coteau;
- L'ajout de mobilier et de paillis dans plusieurs parcs et aires partagées;
- La bonification de l'aménagement des espaces verts;
- Le sondage à l'ensemble de la population sous le thème « Lorraine sous écoute; votre voix, notre avenir »;
- Le lancement de la politique Municipalité amie des aînés (MADA) et famille;
- L'offre d'activités bonifiée pour les jeunes adolescent(e)s.

## FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2025

- Taux combiné à 1,1 % qui permet d'amoindrir les impacts de l'augmentation moyenne de 56,95 % du rôle d'évaluation triennal;
- Planification budgétaire rigoureuse malgré le contexte inflationniste des dernières années;
- Gel de la tarification des services.

2.  
2024-12-255

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Lyne Rémillard  
**APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jocelyn Proulx  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3.  
2024-12-256

### ADOPTION – Prévisions budgétaires pour l'année 2025

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Martine Guilbault  
**APPUYÉ** par madame la conseillère Diane Desjardins Lavallée  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**QUE** le budget des activités financières de l'année 2025, tel qu'établi par le conseil municipal, soit et est adopté au montant de dépenses de 20 946 832 \$ et au montant total équivalent de revenus de 20 946 832 \$;

**QU'**en conformité avec les dispositions de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, la trésorerie de la Ville de Lorraine soit et est autorisée à produire au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ledit budget 2025.

4.  
2024-12-257

### ADOPTION – Programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Barrette  
**APPUYÉ** par madame la conseillère Lyne Rémillard  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**QUE** le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027, tel qu'établi par le conseil municipal et prévoyant des dépenses de l'ordre de :





No de résolution  
ou annotation

Montant	Année
7 955 000 \$	2025
11 190 000 \$	2026
9 890 000 \$	2027
<b>29 035 000 \$</b>	<b>Total</b>

Soit et est adopté par le conseil municipal, le tout conformément aux documents complétés sur les formules officielles du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

5.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions du public exclusivement en lien avec le budget ou le PTI.

6.

2024-12-258

#### LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

#### EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Martine Guilbault  
**APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Barrette  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**QUE** la séance soit levée à 20 h 30.

Monsieur PATRICK ARCHAMBAULT  
Maire suppléant

Me GABRIELLE ETHIER-RAULIN  
Greffière